

Revue de presse

Journal : Le Républicain

Date : 3 octobre 2024

Accord trouvé sur les nuisances du F-35A

AÉRODROME MILITAIRE

Les communes riveraines, la COREB et l'ASIC ont trouvé un compromis avec l'Armée. Elles ont confirmé vouloir retirer leurs oppositions à la construction du futur centre de formation pour le nouvel avion de combat.

En novembre dernier, quatorze communes riveraines de l'aérodrome, la COREB (Communauté régionale de la Broye) et l'ASIC (Association pour la sauvegarde des intérêts des communes riveraines de l'aérodrome de Payeme) avaient fait opposition à la construction de deux bâtiments liés à l'arrivée du futur avion de combat F-35A, dont un simulateur de vol. Le projet est estimé à quelque 62 millions de francs. Les opposants avaient alors mis en avant le manque de communication de l'Armée et sa volonté de construire ces infrastructures alors que les conditions d'exploitation du F-35A n'étaient pas définies, à savoir le nombre de mouvements par année ou encore les plages et horaires de vol. A cela s'ajoutaient des craintes sur les perspectives économiques et la création d'emplois.

De plus, les opposants estimaient que l'Armée ne respectait pas le cadre légal en vigueur et qu'elle aurait tout d'abord dû revoir le plan sectoriel militaire (PSM), lequel définit les conditions d'exploitation du F-35A.

Mercredi passé, des représentants du DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports), d'Armasuisse, de la COREB, de l'ASIC et des communes riveraines avaient convié la presse pour une séance d'information.

4'200 mouvements par année

Au cours des derniers mois, les parties se sont mises autour de la table et, début septembre, les représentants des communes riveraines, de la COREB et de l'ASIC ont été reçus à Berne par la conseillère fédérale Viola Amherd, responsable du DDPS.

Lors de cette séance, le DDPS a fourni des garanties à la région. Ainsi, le nombre maximum de mouvements par année a été fixé à 4'200, décollages et atterrissages confondus, alors que l'Armée en prévoyait 5'500 au départ. Aujourd'hui, le nombre de mouvements maximum est de 11'000 et le nombre effectif est de 8'300.

Alors comment l'Armée pourra-t-elle réduire de manière significative le nombre de mouvements? Michael Leuthold, commandant de la base aérienne de Payeme, explique que l'autonomie du F-35A est nettement supérieure à celle de l'actuel F/A-18 et qu'il pourra rester en vol plus longtemps, limitant ainsi le nombre de décollages et d'atterrissages. Et la formation en simulateur sera étendue.

Plus de vol les lundis matin et vendredis après-midi

Le nombre de mouvements annuels servira de base pour établir le cadastre du bruit, établi par le DDPS. Ce cadastre définira notamment les valeurs limites d'exposition de la population riveraine au bruit des avions et les conditions de mesures à appliquer.

Du cadastre du bruit découlera le règlement d'exploitation. L'ASIC, la COREB et les cinq com-

munes riveraines les plus exposées, à savoir Les Montets, Cugy, Estavayer, Payeme et Grandcour, seront intégrées pour son élaboration, avec le DDPS et les Forces aériennes.

Au-delà du nombre de mouvements, les horaires de vol seront au centre des futures négociations. Un premier accord a été trouvé avec la suppression des vols d'entraînements du F-35A les lundis matin et vendredis après-midi. «Ce sera un réel plus pour les habitants de la Broye. Trois jours de tranquillité, c'est une réelle amélioration pour la qualité de vie», s'est réjoui le syndic d'Estavayer Eric Chassot.

Impacts économiques

Autre pierre d'achoppement avec le DDPS, la création d'emplois dans la région. Dans un premier temps, le DDPS a confirmé la création de 40 nouveaux postes liés à l'exploitation du simulateur de vol du F-35A. A terme, des employés de la société RUAG, dédiés aux opérations de maintenance des avions, devraient être relocalisés sur le site de Payeme.

En parallèle, deux groupes de travail seront créés. Le premier, sous l'autorité du DDPS et de la COREB, visera la création d'un centre de formation des métiers de la maintenance aéronautique. Le second, piloté par le DDPS, traitera de la thématique «Emploi et innovation» et identifiera les opportunités de créations de places de travail sur le site de Payeme. + vol



Le F-35A, au centre de toutes les attentions et les inquiétudes

Réactions

Lionel Cenus, secrétaire régional de la COREB

«Le dialogue avec le DDPS a pu être établi et c'est une très bonne chose. Nous sommes satisfaits de l'accord trouvé et la collaboration avec les communes et l'ASIC a été excellente sur ce dossier. Notre but est de préserver le droit et le bien-être de la population broyarde et, dans cette optique, l'accord négocié est favorable.»

Nous sommes conscients de l'importance économique de l'aérodrome pour toute la région, notamment en terme d'emplois. Les engagements pris par le DDPS constituent un point de départ fondé sur un rapport de confiance mutuel.

Nous nous réjouissons de participer de manière proactive dans les groupes de travail pour saisir les opportunités à venir et développer l'emploi sur le site.

Nous avons formulé, avec les autres opposants, des «oppositions préventives» et on voit que c'était la bonne stratégie à adopter pour inciter le DDPS à négocier.

Cédric Péclard, président de l'ASIC

«On ne pourra pas éviter la venue du F-35A à Payeme et ce nouvel avion de combat va engendrer des nuisances supplémentaires. Nous avons obtenu le meilleur compromis possible. En plus de la réduction du nombre de mouvements

à 4'200 par année, chiffre en-dessous duquel il n'aurait pas été possible de négocier, la suppression des vols les lundis matin et vendredis après-midi est une excellente nouvelle.»

Concernant l'emploi, nous n'avons certes pas obtenu de chiffres concrets, hormis les quarante postes liés au centre de formation, mais les perspectives sont positives. Avec l'arrivée de nouvelles technologies comme le développement fulgurant des drones ou encore les activités liées à la cyber-guerre ainsi que la collaboration sur la thématique «Emploi et innovation» avec le DDPS, swiss aeropole ou encore l'EPFL, de nouveaux emplois devraient à terme voir le jour sur le site de Payeme.»